



**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale
(FSAS-CGTG)**

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre
0690.28.19.86
fsas.cgtg@laposte.net
www.veyatifsascgtg.org
Siret : 798 550 497 000 19



Basse-Terre, le 23 Novembre 2020

A

Mme Chantal LERUS
Présidente du C.G.O.S.H. de Guadeloupe
97 100 Basse-Terre

Objet : Démission de la composante FSAS-CGTG au Conseil d'Administration du C.G.O.S.H. de la Guadeloupe.

Madame la Présidente,

Nous, membres du Conseil d'Administration du C.G.O.S.H. de la Guadeloupe, désignés par notre fédération en date du 20 Février 2019 et faisant suite aux élections professionnelles du 06 Décembre 2018 ;

Vous prions, par la présente, de prendre acte de notre démission collective après avoir fait le constat de décisions qui conduisent cet organisme à sa disparition certaine.

Depuis quelques années, nous n'avons eu de cesse de vous interpeller sur les risques, nous référant aux premières alertes du commissaire aux comptes.

La dernière analyse de la chambre régionale des comptes a confirmé notre inquiétude, même si elle concerne une période partiellement antérieure à votre arrivée en tant que présidente. En effet, nous estimons que si nos contributions et interpellations avaient été suivies d'effets, les conclusions de la C.R.C. seraient tout autres et nous ne serions pas en situation de cessation.

Le Conseil d'Administration du 19 Novembre dernier nous conforte au constat d'une non-volonté de faire fonctionner le C.G.O.S.H. dans le respect de la réglementation et dans l'intérêt des agents hospitaliers de la Guadeloupe.

En conséquence, nous ne pouvons poursuivre notre mission de garants des œuvres sociales de ces agents hospitaliers, au sein du C.G.O.S.H., tel qu'il fonctionne.

Nous vous assurons, Madame la Présidente, de nos salutations distinguées.

M. José PROMENEUR,

Mme Mylène LINON,

M. Georges ONAPIN,

Mme Chantal GIRAUD-GIRARD,

M. Jean-Claude ALONZEAU,

M. Bertrand FALKLAND